

**COMITÉ CONSULTATIF
DE LA LÉGISLATION
ET DE LA RÉGLEMENTATION
FINANCIÈRES**

AVIS N° 2020-08

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 26 février 2015 modifié pris en application de l'article R. 221 8 1 du code monétaire et financier ;

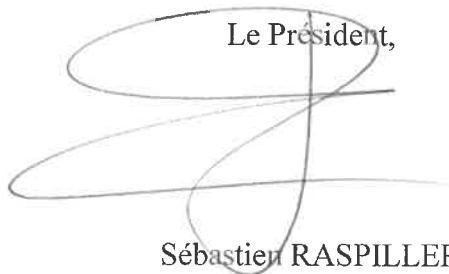
En ayant délibéré lors de sa séance du 27 février 2020,

Émet un avis favorable sur le projet d'arrêté susvisé.

Fait le 27 février 2020.

Pour le Comité consultatif
de la législation et de la réglementation
financières

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned over the text 'Le Président,'.

Sébastien RASPILLER